

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8792

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ESSINI TAWFIK

Date de naissance : 30/08/1966

Adresse : 4 Rue Allal Ben Abdellah Quartier des Casablanca

Tél. : 0669758578

Total des frais engagés : 10003,92 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23 AOUT 2023

Nom et prénom du malade : NADIA JABRI

Age : 51

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.01.2023	C	100	D 71	 Dr. Hassan Médecin Général Clinique des Urgences 10, rue V. Belvédère 1000 Bruxelles Tél: 02 544 14 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ARMÉE 37, Bd. Pasteur ace Ex. 24.04.80 - Casablanca 05.22.24.04.80</i>	<i>23/5/23</i>	<i>90.30</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		Mme JABRI Nadia Dossier : h0524003 / Date 24.05.2021 Total B: 858 / Dossier : 763,62DH B 80B 30B 480 B 250B 18	

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. Arrows indicate movement directions: a vertical arrow pointing upwards from tooth 1, a horizontal arrow pointing left from tooth 8, and a diagonal arrow pointing down and left from tooth 1.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur DRIFI Hassan

الدكتور الضريفي حسن

Médecine Générale

الطب العام

Médecine des Urgences

طب المستعجلات

Médecin Agrée pour la

طبيب معتمد للفحص الطبي

Visite de Permis de Conduire

لرخصة السياقة



Casablanca, le :

23.05.23

Dr. DRIFI

6150

* Medic 15m



28.80

am Dr. DRIFI



* 15m

PPV
LOT
PER

28,80

28.80 x 3 = 86.40



PHARMACIE du CONSEIL
937, Bd. Mohamed V
(Face Ex. Marché Cri)
Tél : 05.22.24.94.80 - Casablanca

Dr. DRIFI Hassan

Médecine Générale
Médecine des Urgences

625, Bd. Mohamed V Belvédère
Tél: 05 22 24 14 90

Docteur DRIFI Hassan

الدكتور الضريفي حسن

Médecine Générale
Médecine des Urgences
Médecin Agrée pour la
Visite de Permis de Conduire



الطب العام

طب المستعجلات

طبيب معتمد للفحص الطبي

لرخصة السياقة

Casablanca, le : 23.05.2023

Nadia JABRI

N. F. S

✓

✓

Funkunz

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Houcine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

Mme JABRI Nadia
Ddn 11.07.1973 / F
Nr dossier : h0524003 /



pour scan en flot ordonnance



COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro h0524003

Nº Matricule:0008792 C

Analyses du 24.05.2023

Prescrit par : Dr DRIFI HASSAN

Madame JABRI Nadia

4 BIS RUE ALI BEN HRAZEM QU
LOPEZ CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 31 Juillet 2023

NF VS VITD SERO FERT PDS1

TOTAL des B : 858 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 763,62 DH

Part à la charge du patient : 100% 763,62 DH

Net à payer : 763,62 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Houcine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

COUDON

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°h0524003

Docteur DRIFI HASSAN
RUE SAINT SAENS APPT N2 1 ER
CASABLANCA

Madame JABRI Nadia

4 BIS RUE ALI BEN HRAZEM QU
LOPEZ CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiene née le 11.07.1973 49 ans

Prélevé le 24.05.2023 à 9h05

Edition du 24 Mai 2023

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

Vitesse de sédimentation

13.09.18

1ère heure	*	23 mm	(< 15)	33
2ème heure	*	43 mm	(< 30)	65

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

08.03.21

Ferritine

58,8

*

169,1 ng/ml

(15-150)

PROTEINES ET VITAMINES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

VITAMINE D: 25 HYDROXY VITAMINE D- D2+D3

08.03.21

(COBAS E601 - ROCHE)

30,4

Vitamine D

79

soit

42,1 ng/ml
109 nmol/l

Interprétation :

- Carence : < 10 ng/ml (< 25 nmol/l)
- Insuffisance : 10 - 30 ng/ml (25-75 nmol/l)
- Normale : > 30 ng/ml (> 75 nmol/l)



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 2/2

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°h0524003

Docteur DRIFI HASSAN
RUE SAINT SAENS APPT N2 1 ER
CASABLANCA

Madame JABRI Nadia
4 BIS RUE ALI BEN HRAZEM QU
LOPEZ CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiente née le 11.07.1973 49 ans

Prélevé le 24.05.2023 à 9h05

Edition du 24 Mai 2023

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

HEMOGRAMME

(Sysmex XT1800i)

Globules rouges

	4.790.000/mm ³	(4,0-5,0 Mill)	08.03.21 4.420.000
Hémoglobine	14,0 g/100ml	(12,5-15,0)	13,5
Hématocrite	43,5 %	(36,5-44,0)	40,2
Volume globulaire (VGM)	90,8 μ l	(83-98)	91,0
Teneur globulaire (TCMH)	29,2 pg	(27-32)	30,5
Conc. globulaire (CCMH)	32,2 %	(32-36)	33,6

Leucocytes

	8.730 /mm ³	(4000-10000)	6.500
Polynucléaires neutrophiles	29,0 %	2532 /mm ³	(2100-8890) 2483
Polynucléaires éosinophiles	11,8 %	1030 /mm ³	(30-590) 117
Polynucléaires basophiles	0,3 %	26 /mm ³	(10-70) 20
Lymphocytes	51,9 %	4531 /mm ³	(1260-3350) 3198
Monocytes	7,0 %	611 /mm ³	(250-850) 683

Plaquettes

	256.000 /mm ³	(150.000-400.000)	235.000
Volume plaquettaire moyen (VPM)	9,5 fL	(9,1-11,9)	9,9



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/2